la cgt FINANCES

JUIN 2012 - N°20

ENSEMBLE plus forts

JOURNAL DES SYNDIQUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

Nouvelle donne politique

ET MAINTENANT ?

JURIDICTIONS FINANCIÈRES
Toujours menacée !

BANQUE DE FRANCE
Vision unitaire de l'avenir

CGT FINANCES PUBLIQUES
Questions au secrétaire général

AU SOMMAIRE

02 • Édito

03 • Juridictions financières toujours menacées !

04 • Élections dans les TPE : tous concernés !

04 • Élections sociales à OSEO

05 • Banque de France 2020

06 • Bâle 3 pour les nuls

07 • Nouvelle donne politique

11 • Banque de France, accord sur l'égalité

11 • Risques psycho-sociaux

12 • Action sociale : conventions d'objectifs et de moyens des associations

13 • Naissance du syndicat CGT de l'AGRAF

14 • CGT Finances publiques : Question à Mickaël Casas

15 • À lire à voir

MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication : Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire : 1014 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.

Édito

ENFIN !...SARKOZY A DÉGAGÉ...OU PLUTÔT, LES FRANÇAIS L'ONT DÉGAGÉ !

Si son départ constitue un réel soulagement pour tous ceux, majoritaires, qui ont eu à subir les effets de sa politique, il n'est qu'une première étape. Il s'agit maintenant d'obtenir le changement attendu, qui permette d'améliorer durablement la situation du plus grand nombre dans un contexte marqué à la fois par la crise et par la vigueur de l'offensive néolibérale. De ce point de vue, le nouveau gouvernement a d'autant moins droit à l'échec que, faute de répondre à cette aspiration, il ouvrirait la voie à l'extrême-droite qui apparaîtrait alors comme la seule alternative crédible.

L'enjeu est donc de taille. Or les précédents historiques comme la prudence des engagements du Président n'incitent pas vraiment à l'optimisme. Les milieux financiers sont d'ailleurs moins inquiets que certains ont voulu le faire croire durant la campagne électorale et ne doutent guère de leur capacité à imposer leurs choix. Le test européen sera à cet égard déterminant. Certes, le débat sur la croissance devrait rallier une majorité d'États membres, confrontés au caractère intenable et absurde d'une austérité permanente. Mais l'acceptation de la proposition française, qui ne remettrait pas en cause la discipline budgétaire, pourrait être une victoire à la Pyrrhus si, comme le demandent les marchés financiers et le président de la BCE, la croissance devait passer par une déréglementation du marché du travail et de nouvelles mesures de libéralisation de l'économie.

La situation est toutefois probablement plus ouverte qu'on ne le croie. Partout, les peuples manifestent, dans les rues et dans les urnes, leurs rejets, de sacrifices aussi insoutenables que vains. L'exemple grec est emblématique à la fois de l'impasse à laquelle conduit le dogmatisme d'une « élite » et de la possibilité d'une alternative. Dans ce contexte, le changement de gouvernement en France suscite une attente et pourrait être l'occasion de redonner espoir aux populations et d'inverser le rapport des forces. Mais à une condition : que les citoyens, et notamment les salariés, prennent en main la conduite du changement et contrebalancent la pression que banquiers et marchés exercent déjà sur le gouvernement.

Alors oui, la mobilisation, c'est maintenant ! ■

Juridictions financières
toujours menacées !

Manifestation des personnels à Paris

Les juridictions financières françaises sont constituées par la Cour des comptes, dont la création remonte à Napoléon, et les Chambres régionales des comptes créées par les lois de décentralisation de 1982.

La Cour des comptes est composée de sept chambres spécialisées, lesquelles assurent le contrôle de la gestion des ministères relevant de leurs champ de compétence et de la partie des comptes de l'État qui retrace leurs opérations. Relèvent également de son périmètre, les établissements publics nationaux à caractère administratif ou industriel et commercial, les organismes divers placés sous la tutelle des ministères et les entreprises publiques relevant des secteurs correspondants.

Les Chambres régionales des comptes sont compétentes pour l'examen de la gestion et le contrôle des comptes des collectivités territoriales (régions, départements, communes) et des établissements publics qui leur sont rattachés (hôpitaux, collèges, lycées…). En outre, elles exercent une mission particulière de contrôle des actes budgétaires des collectivités locales. Tel peut être le cas lorsque des difficultés surviennent, notamment lors de l'élaboration d'un budget local.

La réforme des juridictions financières est sur la table depuis fin 2007. D'un projet initialement très centralisateur mais doté d'une certaine cohérence, nous sommes actuellement confrontés à la mise en œuvre par l'actuel Premier président, Didier Migaud, d'une réforme totalement remaniée et incompréhensible. Ceci explique que le vote de cette réforme ait nécessité un passage en force auprès de l'Assemblée nationale l'an dernier, dans le cadre d'une loi « *fourre-tout* ».

Les conséquences immédiates de la loi du 13 décembre 2011 et du décret d'application du 23 février 2012 sont la suppression de 7 Chambres régionales en métropole (Auvergne, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Limousin, Picardie, Poitou-Charentes) dès avril 2012 et la réduction significative de périmètre de contrôle des comptes dès l'an prochain. De nouvelles suppressions de juridictions financières sont donc à craindre. 201 agents et magistrats sont actuellement concernés par la première vague de suppressions. Les conséquences pour les agents sont à l'image de la procédure législative tronquée et ne respectent pas l'engagement et les mobilisations exceptionnelles des personnels au service des citoyens pour garantir le bon usage des deniers publics. En dépit d'un front intersyndical uni, aucune véritable négociation n'a pu être réellement engagée.

Le point 54 du projet présidentiel du nouveau Président de la République, François HOLLANDE, permet d'espérer que la future loi sur « *le renforcement de la démocratie et des libertés locales* » revienne sur les dispositions de la loi du 13 décembre 2011 et réaffirme notamment le principe d'équité d'une juridiction financière locale par région. Si de nouvelles compétences sont confiées aux collectivités territoriales, il paraît légitime et démocratique qu'un contre-pouvoir local soit en capacité à vérifier le bon usage des deniers publics.

À l'initiative de la CGT, les actions unitaires se poursuivent avec pour objectif l'échec définitif de cette mauvaise réforme. ■

Gérard Leboux • Secrétaire Général

Élections dans les TPE :
tous concernés !

Du 28 novembre au 12 décembre prochain, se dérouleront partout en France les premières élections syndicales dans les très petites entreprises (TPE). Tous les salariés travaillant dans une entreprise de moins de 11 salariés seront ainsi appelés à vote. Cette éléction inédite déterminera la représentativité permettant de négocier et de signer ou non des accords, des conventions collectives applicables ensuite dans les entreprises.

Mais alors, en quoi ça nous concerne aux Finances ? Et bien comme chaque citoyen, nous côtoyons les salariés de ces TPE au quotidien lorsque nous allons acheter notre pain, faire réparer notre voiture au garage, chez le coiffeur, dans l'agence immobilière, à la pharmacie... En France, plus de 4 millions de travailleurs sont employés dans les TPE de l'artisanat, l'économie sociale, par des particuliers employeurs, les professions libérales ou encore les petits commerces. Cela représente environ 1/6e des emplois de notre pays.

Alors si dans votre entourage vous connaissez des salariés travaillant dans une TPE, parlez-leur de ces élections qui les concernent. Invitez-les à voter pour la CGT. Car au-delà du choix de leurs représentants, ces élections compteront pour la représentativité syndicale. Avec un vote fort en faveur de la CGT lors de ces élections, c'est toute la CGT qui s'en trouve renforcée. Chaque voix compte et tu peux y contribuer. ■

Élections sociales à OSEO

OSEO est une entreprise publique dont la mission essentielle est de financer les PME mais également la recherche et développement dans ces entreprises. Ces élections des délégués du personnel et du Comité d'entreprise sont intervenues après la fusion entre OSEO Financement Garantie et OSEO Innovation. Cette réorganisation récente pourrait donner lieu, en tout ou partie, à la Banque publique d'investissement, premier engagement du Président de la République. Pourraient y être associés la CDC entreprises (filiale de la Caisse des dépôts) et le FSI (le Fond stratégique d'investissement). On est bien loin de la revendication de la CGT de constitution d'un pôle financier public, dans lequel OSEO jouerait un rôle majeur pour le financement des PME et des TPE.

Nous pouvons nous féliciter, dans cet établissement composé très majoritairement de cadres, d'être nettement la seconde organisation syndicale. Maintenant, le temps est venu de contrecarrer le projet de la Banque publique d'investissement et de défendre les statuts et les acquis sociaux des personnels. ■

Syndicats	Titulaires maîtrise	%	Suppléants maîtrise	%	Titulaires cadres	%	Suppléants cadres	%	Total titulaires	%
UNSA	129	42,16	132	43,85	288	34,83	254	30,64	417	36,80
CGT	**92**	**30,06**	**84**	**27,91**	**181**	**21,89**	**202**	**24,37**	**273**	**24,10**
CFDT	39	12,74	44	14,62	157	18,99	148	17,85	196	17,30
CGC					87	10,51	127	15,32	87	07,69
FO	46	15,04	41	13,62	114	13,78	98	11,82	160	14,11
Total	306	100	301	100	827	100	829	100	1133	100

Banque de France 2020 :
Une vision unitaire de l'avenir

Après les annonces du Gouverneur de ne remplacer qu'un agent sur deux partant à la retraite soit la suppression de 2500 emplois, et de fermer une quarantaine d'agences, toutes les organisations syndicales, le conseiller général représentant le personnel et le secrétaire du CCE ont rédigé un projet d'avenir pour une Banque de France au service de toute la société appelé « Banque de France 2020 ».

Danielle Brunelle,
secrétaire générale du SNABF Solidaires

« Quelle stratégie intersyndicale après la rédaction de ces propositions ? »

L'intersyndicale de la Banque de France a adopté une stratégie unitaire en menant des actions aussi bien en interne qu'à destination de l'extérieur.
En interne, le travail collectif des syndicats a abouti à la rédaction d'un « *projet intersyndical pour une Banque de France à l'horizon 2020* » présentant 46 propositions concrètes visant à défendre et renforcer le rôle de la Banque de France dans ses missions.
Parallèlement, en externe, nous avons mené un lobbying en direction des élus et représentants nationaux ainsi qu'auprès des élus locaux très soucieux de notre présence au plus près des bassins d'emplois et territoires économiques.
Des annonces plus précises devraient être faites par la Gouvernement de la Banque en septembre 2012. Le travail intersyndical se poursuit par une large communication autour de notre projet auprès du personnel et des représentants économiques, sociaux et politiques.

Laurent Quinet,
secrétaire du CCE de la Banque de France (CGC)

« En tant que secrétaire du CCE, quel sera votre rôle à la suite ces propositions ? »

Nous nous inscrivons avec l'intersyndicale dans une démarche proactive et constructive.
Depuis son annonce de fin d'année 2011 concernant l'application à la Banque de France du principe de non remplacement d'un départ sur deux à la retraite sur la période 2015/2020, le Gouverneur semble devenu muet. La nature ayant horreur du vide, nous avons décidé de ne pas attendre les annonces prévues pour l'automne prochain et proposer au Gouverneur et à l'ensemble de nos collègues notre vision de la Banque de France à l'horizon 2020. Comme le code du travail l'y oblige, l'employeur devra consulter le CCE, sans doute plusieurs fois, concernant le plan d'adaptation de nos implantations territoriales. Secrétaire du CCE, je serai en première ligne pour porter la parole intersyndicale.
Dans cette perspective, ma mission sera de défendre dans le cadre du CCE les points de notre projet que nous estimerons incontournables.

Denis Durand,
secrétaire général de la CGT BDF

« En quoi ces propositions répondent elles aux attentes de la société ? »

La crise ébranle la confiance des citoyens dans la monnaie. Les banques centrales sont là pour la préserver. C'est pourquoi, on demande à la Banque de France : de plus en plus de billets à produire et à maintenir en bon état, de gérer de plus en plus, hélas, de dossiers de ménages surendettés à recevoir, une « *médiation* » du crédit pour rétablir l'accès des entreprises au crédit, une mission de supervision étendue des banques aux compagnies d'assurances et aux mutuelles…
Les collectivités territoriales sollicitent notre expertise économique et financière. Comme il ne peut y avoir de bonne monnaie sans une économie en bonne santé, nous insistons pour que la Banque prenne en compte, dans son action auprès des entreprises et des banques, des critères économiques (création de valeur ajoutée, économie de capital matériel et financier), sociaux (emploi, formation) et écologiques (économies de matières premières et d'énergie).

Bâle 3 pour les nuls

On entend fréquemment les banques invoquer Bâle 3 pour limiter leurs prêts aux PME, refuser de financer les collectivités locales ou justifier les suppressions d'emplois en leur sein. Mais Bâle 3, c'est quoi ? Un accord élaboré par le Comité de Bâle, instance regroupant les principales autorités de contrôle bancaire du monde, qui renforce les exigences de fonds propres imposées aux banques. Ces règles vont être transposées en Europe via une directive (CRD4) en cours de discussion au Parlement et au Conseil européens.

Un dessin vaut parfois mieux qu'un long discours....

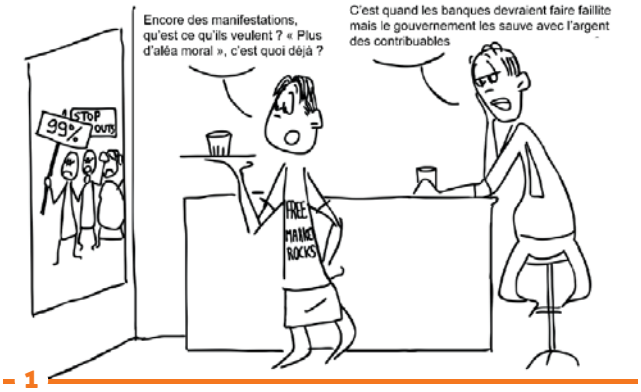

1

2

3

4

5

6

7

(extraits d'une bande dessinée publiée par Finance Watch www.finance-watch.org)

Une crise systémique qui ne cesse de s'aggraver... Une nouvelle donne politique... Et maintenant ?

Les politiques publiques et patronales mises en œuvre, depuis l'année 2007, produisent une généralisation et une aggravation de la crise systémique.

Une crise qui présente de multiples dimensions : sociales, économiques, budgétaires, financières, industrielles, environnementales... Une crise qui produit de multiples fractures générant un délitement du lien et de la cohésion sociale et un affaissement de plus en plus préoccupant de la démocratie dans ses dimensions sociales et politiques. Une crise qui se globalise avec des dimensions internationales, européennes, nationales et territoriales.

Après avoir organisé, durant des décennies, une baisse de la rémunération du travail, un endettement privé conséquent, les puissances publiques organisent, toujours sous l'aiguillon des organisations patronales, un endettement public de plus en plus conséquent.

Ainsi, pour répondre plus et mieux encore aux besoins toujours croissants de rentabilité du capital, une crise des outils publics de financement a été organisée et continue à l'être, qu'il s'agisse des moyens de financement des budgets de l'État, des collectivités territoriales, des administrations publiques de la Sécurité sociale ou encore des modalités de financement de la nécessaire construction européenne. Cette crise organisée des outils publics de financement n'a cessé d'être instrumentalisée et utilisée comme un alibi pour tenter de justifier les politiques régressives et d'austérité proposées en France et au sein de l'Union européenne...Transformer et adapter l'État et plus largement la puissance publique au service d'une marchandisation et d'une privatisation toujours plus grande des processus économiques et sociaux...

La CGT exige l'arrêt immédiat de la RGPP, de Réate, de la RGPO

À l'opposé de telles évolutions, l'inscription dans la durée de processus de mobilisations unitaires du monde du travail, en France comme au sein de l'Union européenne, et la nouvelle donne politique française, confirment **l'aspiration et la possibilité d'imposer d'autres choix**. Dans un tel contexte et dans son champ professionnel, la fédération des Finances CGT entend apporter toute sa contribution pour créer les conditions d'un passage de la crise systémique à un nouveau développement humain durable.

Pour une nouvelle conception de l'intervention publique

La fédération des Finances CGT exige l'arrêt immédiat de la révision générale des politiques publiques (RGPP), de la réforme de l'administration territoriale de l'État (Réate), de la revue générale des prélèvements obligatoires (RGPO) visant à faire toujours plus des administrations, des ministères constitutifs de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi-public les bras armés et les cœurs de cible des réformes libérales.

À un moment où la Présidence de la République annonce le lancement

d'un «*Projet de refondation et de modernisation de l'action publique*», la fédération des Finances CGT entend apporter toute sa contribution pour imposer la mise en œuvre d'autres politiques publiques, d'autres services publics et d'intérêt général au service :

- d'une croissance respectueuse de l'environnement,
- du plein emploi et d'un droit effectif, pour toutes et tous, à un travail de qualité et correctement rémunéré,
- de la satisfaction des besoins sociaux et des droits fondamentaux,
- de la redistribution des richesses produites et détenues à un moment où l'exclusion sociale et les inégalités ne cessent de se développer.

Le projet syndical portée par la fédération des Finances CGT a pour objet de mettre Les Finances au service d'un développement humain durable

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT propose notamment :

- **Une réforme profonde et durable de la fiscalité** des particuliers et des entreprises réhabilitant l'impôt progressif et plus particulièrement l'impôt sur les revenus, limitant le poids de l'impôt proportionnel et plus particulièrement de la taxe sur la valeur ajoutée, la prise en compte des revenus dans le calcul des impôts locaux, une modulation de l'imposition des entreprises favorisant l'emploi, la rémunération du travail, la recherche et le respect de normes sociales et environnementales.
- **La création d'un pôle financier public** dont les champs d'intervention reposeraient sur trois axes :
  - Le financement d'une construction massive de logements, de services publics et de grandes infrastructures, des activités industrielles avec un soutien fort des très petites et moyennes entreprises.
  - La sécurisation de l'épargne populaire et son orientation vers la satisfaction des besoins sociaux avec comme mesure indispensable le doublement du plafond du livret A, de 15 300 à 30 600 euros, du livret de développement durable, de 6 000 à 12 000 euros, la création d'un livret industrie, et le retour à une centralisation et une gestion de ces derniers par la seule Caisse des Dépôts et Consignations.
  - L'inclusion financière consistant à permettre aux personnes un accès effectif aux services financiers (moyens de paiement, services bancaires de base, crédits...).

Dans le même temps, la fédération des Finances CGT porte toute une série de revendications et de propositions visant à **réhabiliter, développer et assurer l'effectivité des politiques publiques de contrôle, de conseil, assurer la mise en œuvre d'une production indépendante d'une statistique publique, d'études économiques et sociales au service du débat public et de l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et politiques**...

Pour une nouvelle organisation des services

Le projet syndical portée par la fédération des Finances CGT a pour objet de mettre *Les Finances* au service d'un développement humain durable, y compris pour assurer et reconquérir les activités et l'emploi industriels.

Fiscalité, financement de l'économie, contrôle, protection économique, statistiques publiques, études économiques, politiques industrielles... constituent des

outils devant faire l'objet d'une mise en synergie et dont Bercy doit disposer dans sa totalité en ayant la possibilité de jouer sur leur complémentarité.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT propose de **réunifier l'ensemble des services de Bercy au sein d'un seul et même ministère** à Bercy.

C'est aussi pourquoi la fédération des Finances CGT réaffirme sa critique et son opposition à la réforme de l'administration territoriale de l'État. Elle exige une **gestion exclusive, par Bercy et les directions générales concernées, des administrations et de leurs services déconcentrés impactés par la Réate (DGCCRF et Industrie)**.

Dans le même temps, la réponse à la crise systémique exige la mise en œuvre d'un service de proximité et de pleine compétence de même qu'une égalité de traitement et d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Cela suppose aussi une organisation nouvelle et une interaction des services déconcentrés des administrations de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi-public assurant **un véritable maillage du territoire national.**
C'est pourquoi la fédération des Finances CGT propose :

- D'une part, la mise en place de **Maisons des Finances** qui mettraient en réseau tout ou partie des administrations de Bercy.

- D'autre part, un **fonctionnement déconcentré, au niveau régional décliné au niveau départemental, du pôle financier public** consistant à permettre des synergies entre les institutions et les établissements constitutifs du pôle financier public (Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Crédit Foncier, Oséo, CNP, COFACE, AFD, UBIFrance...).

Il s'agit d'instaurer de véritables processus de négociations avec les organisations syndicales représentatives

Un tel maillage territorial permettrait, dans le respect stricte des compétences, des prérogatives et des missions de chacun, de permettre une intervention décloisonnée, convergente et cohérente dans la mise en œuvre des politiques publiques et d'intérêt général et dans la construction des réponses aux besoins des usagers.

Changer le travail : une condition pour la qualité des missions

Des revendications doivent faire l'objet d'une satisfaction immédiate :
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- L'abrogation de la loi dite de la mobilité et des parcours professionnels permettant le licenciement des fonctionnaires.
- Une reconnaissance du travail effectué par l'ouverture d'une négociation salariale (fin du gel et augmentation significative de la valeur du point de l'indice, régimes indemnitaires, remboursement des frais au titre des déplacements...).

Des chantiers doivent s'ouvrir afin de :
- Définir une **politique pluriannuelle de l'emploi** : volume, nature, formation professionnelle, revalorisation des rémunérations en lien avec la reconnaissance des qualifications et des compétences mises en œuvre par les personnels pour l'exercice des missions.

- Opérer une **transformation profonde du cadre dans lequel s'exerce le travail** : sens, reconnaissance et conditions de sa réalisation, nouvelles modalités de son évaluation avec une rupture avec les logiques de coût / rendement... Un travail générateur de droits statutaires renforcés et améliorés (droit de gréve pour tous), de garanties collectives et individuelles, d'une protection sociale obligatoire et complémentaire de haut niveau pour toutes et tous, quelque soit le statut des salariés, pour les actifs et les retraités...

Instaurer une véritable démocratie sociale

L'amélioration de l'efficacité des administrations publiques d'État de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi-public impose la mise en œuvre d'une véritable démocratie sociale en leur sein y compris en s'appuyant sur les lois de 2008 et de 2010 (accords de Bercy) instaurant notamment une nouvelle logique démocratique de représentativité des organisations syndicales.

Mettant en œuvre une démarche articulant **analyses critiques des réformes initiées**, **élaboration de propositions alternatives**, **constructions de rapports de forces les plus unitaires possibles dans le champ syndical et au delà**, la fédération des Finances CGT propose que cette démocratie sociale s'organise sur la base d'une **refondation des relations sociales**.

Il s'agit d'instaurer de véritables processus de négociations avec les organisations syndicales représentatives, l'intervention directe des salariés dans la définition et l'organisation du fonctionnement des services, avec la référence constante à la qualité de vie au travail, y compris au travers de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Dans le contexte d'une nouvelle présidence de la République, de la nomination de nouveaux ministres aux Finances, la fédération des Finances CGT portera donc de très fortes exigences s'agissant de l'instauration de nouvelles relations sociales et d'une nouvelle démocratie sociale devant permettre de prendre en compte, au moyen de réels **processus de négociations,** les propositions et les revendications portées par les salariés et leurs organisations syndicales représentatives.

En œuvrant à l'instauration de nouveaux droits d'intervention directe des salariés sur toutes questions relatives à l'évolution du travail, la fédération des Finances CGT entend aussi instaurer une véritable **démocratie au travail**.

Et maintenant ?

La fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances, actifs et retraités, fonctionnaires, non-titulaires de la Fonction publique, salariés de droit privé, à poser leurs propositions et leurs revendications.

Elle fera connaître aux ministres son corpus revendicatif, ses exigences revendicatives immédiates et à plus long terme.

Sans attendre, la fédération des Finances CGT entend construire avec les autres fédérations syndicales, une plate-forme **unitaire** commune et les nécessaires processus de mobilisation pour transformer le travail et changer la société. Ensemble et dans l'unité, les agents des Finances et leurs organisations syndicales peuvent et doivent imposer le changement. ■

L'action s'impose et c'est maintenant !

Banque de France :
accord sur l'égalité femmes/hommes

La CGT à la Banque de France est consciente du chemin parcouru pour améliorer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, notamment en termes d'avancement et de neutralisation du congé maternité dans la carrière.

Cependant, la CGT regrette que, dans le cadre de la promotion de la parentalité auprès des salariés masculins, l'idée de permettre le partage du congé de maternité conventionnel ne soit reprise dans l'accord que sous la forme d'une étude sans date butoir et qu'il ne soit pas envisagé de l'élargir à l'ensemble des pères. Ce serait pourtant agir très fortement contre le schéma stéréotypé des rôles respectifs des hommes et des femmes en termes de responsabilités familiales.

De plus, la volonté affichée de la Banque de France de faire concilier vie professionnelle et vie familiale est éloignée de la politique qu'elle mène depuis plusieurs années en matière de « *Ressources humaines* ».

Les situations de souffrances au travail sont de plus en plus fréquentes : sous effectif, dégradation des conditions de travail, dépassements de la durée quotidienne, recours au travail du week-end et au travail précaire, maladies professionnelles, pressions hiérarchiques, mobilité forcée ou mutations bloquées, maintien d'une insécurité professionnelle permanente... Où se trouve la vie familiale dans tout cela ?

Pour la CGT, la Banque de France ne peut affirmer vouloir faire de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale un de ses axes essentiels sans s'interroger d'abord sur les conséquences que peut avoir sa politique de gestion de l'humain.
Pour une vraie égalité, le combat continue ! ■

Risques psycho-sociaux :
la CGT Banque de France signe l'accord

La CGT Banque de France a signé l'accord sur la prévention des risques psycho-sociaux (RPS). Cette signature est le fruit d'un certain nombre d'avancées. C'est le cas de l'augmentation des moyens des CHSCT, de la mise en place d'espaces de dialogue, y compris en dehors de la présence de la hiérarchie, avec la transmission d'un compte rendu synthétique aux CHSCT et aux Comités d'établissements sur les questions liées à la charge de travail.

Autres éléments positifs, la volonté de favoriser le travail en équipe, de limiter l'usage excessif des moyens de communication et de respecter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. En ce qui concerne la charge de travail, on peut aussi relever des points favorables sur la mesure et le suivi de cette charge ainsi que sur les moyens humains et matériels à mettre en œuvre.

Enfin, nous avons enregistré quelques avancées sur les pratiques et les comportements de management, sur la mise en place d'une personne ressource ou, en matière de gestion du changement, sur la prise en compte de l'impact humain, l'expression et l'écoute des utilisateurs, l'association des instances représentatives du personnel en amont et la création d'équipes de projet pluridisciplinaires.

Bien sûr, nous sommes conscients que certains points de cet accord ne sont pas suffisants. C'est le cas des marges de manœuvre qu'il faut définir pour les hiérarchies locales afin qu'elles puissent refuser toute charge additionnelle quand l'équipe est déjà en surcharge.

Il faut aussi libérer l'encadrement de proximité des tâches administratives, du contrôle et des procédures afin de leur redonner du temps de management et de prévention des RPS, ce qui passe notamment par la remise en place de structures locales pour gérer ces questions.

Notre signature n'est donc pas un soutien à la politique des responsables de la Banque de France notamment qui vise à supprimer des effectifs : c'est un outil pour l'action syndicale au quotidien. ■

Action sociale :
conventions d'objectifs et de moyens des associations

Les dernières conventions d'objectifs et de moyens des associations ALPAF (logements et prêts), EPAF (vacances enfants et vacances familles) et AGRAF (restauration) ont été signées fin 2009, pour les années 2010-2012.

Un calendrier préparatoire a été présenté aux organisations syndicales afin de travailler sur les projets des futures conventions portant sur la période 2013-2015. À la lecture de ces documents de travail, les fédérations ont décidé unanimement de rejeter les orientations proposées par la sous-direction.

En effet, pour la CGT il est inadmissible de transformer le statut des agents mis à disposition en agents détachés. Nous avons rencontré les personnels des associations. Ils ne souhaitent pas changer de statut. Ils ont d'ailleurs massivement signé une pétition en ce sens.

Notre fédération rejette également les propositions formulées, quant aux « *moyens humains* », dans les projets de conventions. Une diminution significative de 15 ETP (équivalent temps-plein) pour la sous-direction et de 11 ETP pour les associations est appliquée. Chaque association doit donc subir des suppressions de postes : 4 pour ALPAF, 5 pour AGRAF et 2 pour EPAF.

Pour la CGT, c'est inadmissible ! Nous sommes particulièrement attachés à notre Action sociale, que ce soit pour les actifs, les retraités, les titulaires et non-titulaires. Ce n'est pas en procédant ainsi que nous aurons une Action sociale à la hauteur de nos besoins. ■

Naissance du syndicat CGT de l'AGRAF

Bienvenue à la nouvelle équipe Syndicale

Le 28 mars dernier lors d'une assemblée générale constitutive est né le nouveau syndicat CGT AGRAF.
L'AGRAF est l'association de gestion des restaurants des administrations économiques et financières. Ces restaurants administratifs sont essentiellement implantés en Île-de-France. En 2012, l'Association a servi 2 600 000 repas dans les 31 restaurants qu'elle gère. L'effectif total est d'environ 430 personnes (380 employés, 31 agents de maîtrise, 16 cadres, 5 fonctionnaires mis à disposition). Les personnels sont recrutés sur des contrats de droit privé. Ils sont plongeurs, cantiniers, cuisiniers, apprentis, gestionnaires, toutes qualifications liées à la profession.

Leurs conditions de travail dans le secteur de la restauration collective sont particulièrement difficiles, notamment de par la pénibilité des différents métiers. Ce à quoi s'ajoute la violence de la politique managériale de cette association avec des temps partiels et une mobilité imposés. Mais le pire reste certainement les mises à pied et les licenciements pour des raisons discutables, sanctionnées par les prud'hommes. La nécessité pour ces salariés de s'organiser a débouché sur la création du syndicat CGT. Depuis plusieurs années, leur direction a été et reste hostile à la réimplantation de notre organisation dont elle avait réussi à se débarrasser en exerçant des pressions indignes sur les représentants de la CGT.

Ce syndicat est donc affilié à notre fédération puisque l'association dépend directement des Ministères économiques et financiers. En effet la fédération des Finances siège à l'assemblée générale de l'association, avec 5 sièges au titre des usagers. Sont également invités à titre consultatif dans cette assemblée générale deux représentants des salariés de droit privé qui siègent dans les instances représentatives du personnel au sein de l'Association. La CGT n'y était plus représentée.

Un conseil de surveillance veille à la bonne application de la convention signée entre l'association et le Ministère. Un représentant par organisation syndicale y participe.

Lors de l'assemblée générale constitutive de ce nouveau syndicat, une plate-forme revendicative a été adoptée suite au travail effectué en amont depuis plusieurs mois par les camarades fondateurs du syndicat. Les valeurs et revendications portées par les représentants CGT des usagers ont également fait l'objet d'une présentation et d'un débat lors de cette assemblée constitutive. Il a été décidé de créer un syndicat et non une section syndicale CGT pour l'AGRAF. Les salariés de l'AGRAF conservent ainsi un contrôle total sur leur outil syndical. Après l'élection de la commission exécutive parmi les participants à l'assemblée générale, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint ont été élus.

Notre fédération ne manquera pas de leur apporter tout son soutien.

CGT Finances publiques :

Questions à Mickaël CASAS, Nouveau Secrétaire Général du syndicat.

À l'issue du Congrès, quels sont les axes de travail de la CGT Finances publiques ?

Ce congrès a montré que notre jeune syndicat a franchi un cap décisif. Fruit de la fusion des syndicats CGT du Trésor et des Impôts, sa phase de construction est achevée. Les syndiqués et les équipes militantes se sont appropriés une nouvelle identité syndicale qui couvre tout le champ de la Direction générale des Finances publiques. Sur la base d'une analyse approfondie contestant les logiques libérales qui ont visé à la destruction des outils de solidarité sociale que sont les services publics, le Congrès a conforté une démarche d'élaboration revendicative démocratique prenant appui sur les missions de la DGFIP et les besoins de ses agents pour les accomplir. Dans le même mouvement, il a réitéré le choix du développement des luttes syndicales et de l'élévation des rapports de forces comme moyen d'obtenir l'ouverture de négociations et la satisfaction des revendications.

Le cap est donc fixé : c'est celui du déploiement de l'activité de la CGT Finances publiques partout et pour tous. De ce point de vue les bons résultats de notre syndicat aux dernières élections professionnelles ouvrent des perspectives pour développer la syndicalisation que le Congrès a pointé comme un enjeu majeur du mandat qui s'ouvre.
La consolidation des liens entre la direction nationale et les sections constitue, dans cette démarche, un gage de cohérence et d'efficacité syndicale auquel nous entendons travailler sans relâche.

Quelle démarche revendicative et syndicale entends tu impulser pour aboutir à la satisfaction de ces revendications ?

Les élections présidentielles ont créé une situation nouvelle. Les mobilisations sociales auxquelles la CGT a largement contribué n'y sont pas pour rien. Ces élections ont montré le rejet massif par les citoyens du Sarkozysme.

Les nouveaux responsables politiques déclarent être les artisans du changement. Le Président de la République a lui même indiqué vouloir rompre avec la RGPP et travailler à une réorientation profonde des politiques publiques dans un sens de justice.

Nous jugerons aux actes en toute indépendance et au regard de ce que sont nos revendications. Mais comme nous l'avons indiqué dans une adresse de notre nouvelle Direction nationale aux agents le 10 mai dernier, ceux-ci ne doivent s'en remettre à aucun attentisme. Seules les mobilisations sociales feront les avancées revendicatives.
Pour l'heure, nous entendons porter au niveau national comme au niveau local l'exigence de l'arrêt des réformes, d'un réel bilan contradictoire de la fusion et d'ouverture de négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

Sur le premier aspect, nous ne saurions accepter que les responsables de notre administration poursuivent la mise en œuvre des contre-réformes et des restructurations de services dictées par les choix politiques antérieurs.

Nous voulons aussi organiser notre intervention dans un cadre le plus unitaire possible. C'est pourquoi nous avons été à l'initiative d'une rencontre intersyndicale qui s'est tenue le 1er juin et qui a permis de réaffirmer l'engagement des syndicats de la DGFIP autour de la plate forme commune du 2 février. ■

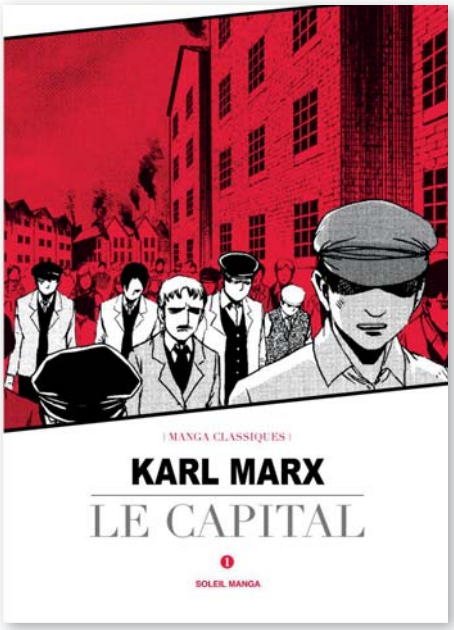

Robin, jeune fromager artisanal, a beaucoup de succès sur les marchés avec ses produits. Il rencontre ainsi Daniel, un entrepreneur qui lui propose de se lancer dans la production industrielle de ses fromages. Robin, dont la mère est décédée faute d'argent pour payer les soins médicaux, souhaite s'enrichir et cède aux avances du capitalisme. Découvrez en 2 volumes une adaptation de ce grand classique de Marx !

Ce manga japonais original et très pédagogique est fait pour ceux qui n'ont pas lu le livre original de Karl Marx ou simplement ceux qui souhaitent le redécouvrir différemment. À l'heure où notre monde subit une crise majeure du système capitaliste, il n'est pas inintéressant d'aborder les questions économiques sous un autre angle. Cette histoire romancée est donc l'occasion de retrouver l'approche de Karl Marx sur la formation du capital mais aussi des crises capitalistes.

Karl Marx - Le Capital (2 tomes) - édition Soleil Manga - 6,95 euros.

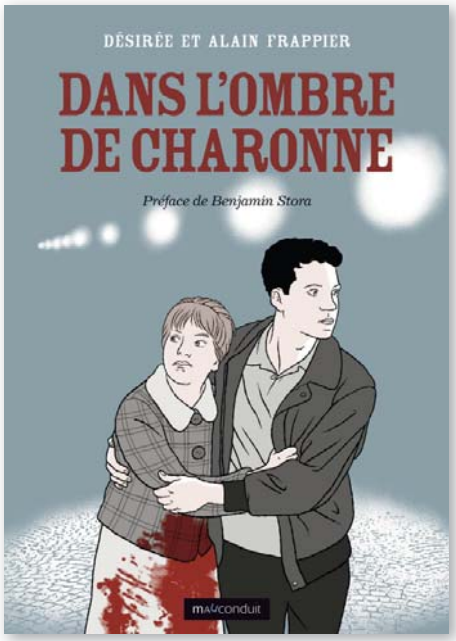

Maryse, lycéenne de 17 ans, décide de participer avec ses copains à une manifestation contre le fascisme et pour la paix en Algérie. Nous sommes à Paris, en 1962. Après 8 ans de guerre, l'indépendance de l'Algérie devient inéluctable. L'OAS, regroupant les fervents défenseurs du colonialisme, multiplie les attentats à la bombe sur la capitale.

Le 8 février, après 14 attentats des manifestants se regroupent dans Paris aux cris de « *OAS assassins* », « *Paix en Algérie* ». La manifestation organisée par les syndicats est interdite par le préfet Maurice Papon. La répression de la police est d'une violence extrême. Elle fera 9 morts et 250 blessés. 50 ans plus tard, Maryse Douek-Tripier, devenue sociologue, profondément marquée par ce drame dont elle est sortie miraculeusement indemne, se livre à Désirée Frappier. L'auteur restitue ce témoignage, illustré par Alain Frappier, dans l'ambiance des années soixante : flippers, surboums, irruption de la société de consommation...

Dans l'ombre de Charonne - éditions du Mauconduit - 18,50 euros

L'histoire se déroule en 1968. Les ouvrières de l'usine Dagenham de Ford (Angleterre) n'en peuvent plus. C'est tout juste si elles existent. Leurs salaires sont largement inférieurs à ceux des hommes. Le bâtiment dans lequel elles travaillent est totalement délabré. À vrai dire, elles ne sont même pas considérées comme des salariées à part entière. C'en est trop ! Elles décident donc de se mettre en grève, chose inédite. Ce film est l'occasion de montrer leur détermination à conquérir des droits nouveaux dans une entreprise où il n'y a de place que pour l'homme. À tel point que même le syndicat s'enferme dans ce schéma. Derrière Rita O'Grady, ces femmes courageuses vont mener un combat long et difficile. Ce film est un message à tous ceux qui pensent encore que l'homme doit avoir une place dominante tant dans le monde professionnel que dans la vie privée. Un film à voir absolument. C'est un homme qui vous le dit.

We want sex equality - réalisé par Nigel Cove - en DVD pour environ 15 euros.

l'Avenir social
parce que solidaire

ACTION

Une autre voie vers la solidarite et le respect de la dignite individuelle

Un chaînon d'humanité telle est la raison d'être de l'Avenir social depuis sa création.
Nous agissons en coordination avec les syndicats de la Confédération générale du travail qui expriment leur solidarité en France et dans le monde dans une démarche d'expression des besoins, de construction des réponses et de mise en œuvre des actions par les intéressés eux-mêmes.

Il est urgent de tisser des liens solidaires entre les salariés et les populations victimes de l'exploitation capitaliste. Coopérons dans la recherche de solutions alternatives, apportons soutien et aide dans des actions concrètes dont les effets sont durables.

En adhérant à l'Avenir social, investissez-vous dans un espace socialement utile, transparent et démocratique au service du respect et de la dignité de chaque personne.

la solidarité

www.avenirsocial.org

Boréal

L'Avenir social - 263 rue de Paris, case 419, 93514 Montreuil cedex
Tél. 01.48.18.83.24 - Courriel : contact@avenirsocial.org